

CODECO

# Des terrasses ouvertes jusqu'à 22 h, à quatre par table : «Est-ce que ce sera rentable?»

[Home \(https://www.lavenir.net\)](https://www.lavenir.net) > [Belgique \(https://www.lavenir.net/belgique\)](https://www.lavenir.net/belgique) - 23-04-2021 à 20:41 - Caroline FIXELLES - L'Avenir

⌚ Lecture 3 min.



Heure de fermeture, nombre de personnes par table, port du masque, le Codeco a défini les conditions de réouverture des terrasses.  
BELGA

**Le protocole pour la réouverture des terrasses le 8 mai a été précisé ce vendredi lors du Codeco. Les terrasses devront fermer à 22 h.**

«*On entrouvre la porte de l'Horeca, on allume la lumière pour une partie du secteur*», a réagi Thierry Neyens, le président de la Fédération Horeca Wallonie, à la suite du Comité de concertation (Codeco) qui se réunissait ce vendredi.

Si le secteur n'avait que peu d'espoir que la date de réouverture des terrasses, prévue le 8 mai, soit avancée, – «*c'était déjà un miracle que ce soit le 8!*», glisse Fabian Hermans, administrateur de la Fédération Horeca Bruxelles -, le calendrier devrait être maintenu. C'est en tout cas ce qu'a

laissé entendre le Premier ministre Alexander De Croo: «*la perspective du 8 mai est bien là si tout continue à évoluer dans le bon sens».*

L'Horeca avait fait la demande de pouvoir mettre 6 personnes par table. En coulisses, il se dit que le ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke, était plutôt partisan de deux personnes par tablée. On a coupé la poire en deux. Ce sera finalement 4 par table, avec une exception pour les personnes du même foyer. Elles pourront alors être plus nombreuses.

«*Avec 6 personnes, on respectait la bulle: 4 personnes d'un ménage + 2, regrette Fabian Hermans. C'est incohérent alors qu'on pourra être à 10 réunis sur une place avec un take-away et une bouteille de vin...»* Mais Thierry Neyens de rappeler qu'«*au Grand-Duché du Luxembourg, c'est deux personnes seulement par table...».*

Le Codeco a également décidé vendredi que les terrasses des cafés et des restaurants pourraient ouvrir de 8 h à 22 h. «*Quelle différence entre 22 h et 23 h?*», se demande Fabian Hermans.

### **«Une heure raisonnable»**

Pour son homologue wallon, 22 h est «*une heure raisonnable qui permet de travailler une partie de la soirée. On avait demandé 23 h. Pour nous, cela permettait encore de rentrer chez soi et c'était une solution pour éviter que la fête ne se prolonge dans le privé.»*

Parmi les autres mesures annoncées pour encadrer la réouverture des terrasses: 1,5 mètre de distance à respecter entre les tables, pas de limitation du nombre de personnes par terrasse, le port du masque sera obligatoire pour le personnel, tout comme pour le client qui sortira de table pour se rendre aux toilettes par exemple, le service se fera à table (il n'y aura pas de self-service)...

Pour Thierry Neyens, «*cette réouverture va donner un peu d'espoir à la population et à une partie du secteur.»*

Une «petite» partie du secteur car «*la grande majorité ne dispose pas de terrasses et d'autres n'activeront pas cette possibilité pour une question de rentabilité, pointe Thierry Neyens. La clé sera en effet la météo et une météo yo-yo, entre pluie et beau temps, pénalisera le secteur.»*

### **Et la rentabilité?**

Fabian Hermans ne dit pas autre chose: «*À Bruxelles, avec le télétravail, ce n'est pas sûr qu'on aura du monde à midi. Il n'y a pas de chômage technique partiel, ça veut donc dire qu'on doit engager notre personnel pour toute la journée. Si on a personne à midi, ça va être compliqué de rentrer dans nos frais.»*

À Bruxelles, plus de 400 demandes d'extensions de terrasses ont déjà été introduites en vue de la réouverture, sur quelque 2 000 établissements, indique Fabian Hermans. Les démarches sont également en cours en Wallonie.

Pour l'Horeca, ce qui a été annoncé ce vendredi prend une allure d'«avancée» mais «*on aurait pu aller plus loin*». Et de noter que les soutiens financiers décidés cette semaine par le fédéral (6% de TVA, etc.) «*ne seront bénéfiques que quand toute l'activité reprendra*».

Pour cela, il faudra sans doute attendre le prochain Codeco, mi-mai, et l'évolution de certaines données clé: comme le taux de vaccination des personnes plus vulnérables ou le taux d'occupation aux soins intensifs.

 **LIRE PLUS**

- Réouverture des terrasses: Van Gucht et Van Ranst appellent à la prudence  
([https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423\\_01574815/reouverture-des-terrasses-van-gucht-et-van-ranst-appellent-a-la-prudence](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423_01574815/reouverture-des-terrasses-van-gucht-et-van-ranst-appellent-a-la-prudence))
- Comité de concertation: «Une occasion manquée», selon Bénédicte Linard  
([https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423\\_01574793/comite-de-concertation-une-occasion-manquee-selon-benedicte-linard](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423_01574793/comite-de-concertation-une-occasion-manquee-selon-benedicte-linard))
- Comité de concertation: les terrasses fermeront à 22h, les événements d'abord à 50 puis 200  
([https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423\\_01574682/comite-de-concertation-ce-vendredi-23-avril-2021-les-annonces](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423_01574682/comite-de-concertation-ce-vendredi-23-avril-2021-les-annonces))
- VIDÉO | Georges-Louis Bouchez tacle Marc Van Ranst: «Ce n'est pas lui qui décide, et heureusement!»  
([https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423\\_01574623/video-georges-louis-bouchez-tacle-marc-van-ranst-ce-n-est-pas-lui-qui-decide-et-heureusement](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210423_01574623/video-georges-louis-bouchez-tacle-marc-van-ranst-ce-n-est-pas-lui-qui-decide-et-heureusement))